

## Assemblée Générale ordinaire Vendargues - 15/09/2024 Compte-rendu

L'Assemblée Générale ordinaire a été convoquée le 21/08/2024 par Emmanuelle Ranchoup, présidente, qui ouvre la séance à 14h et fait émarger les clubs et décompte les membres (à jour de leur cotisation) présents ou représentés ainsi que les voix.

Clubs présents ou représentés : 22 clubs à jour de leur cotisation sont présents ou représentés (sur 45 affiliés à la FFAB et 42 à jour de leur cotisation) :

**Clubs présents ou représentés** : Judo Club du Gard (3), Aïkido Club St Privaden (2), Syu do Kan (2), Familles Rurales de Milhaud (2), Aïkido Les Collières (1), Aïkido Club Villeneuvois (2), ANSD Aïkido (2) et Systema (4), Aïkido Club Clermontois (1), Kimusubi Aïkido Club Gignac (2), MUC Aïkido (2), Cercle Aïkido Montpelliérain (1), Aïkido Lodévois (2), Aïkiciam (1), Lou Recantou de Paulhan (1), Club Aïkido Vendarguais (2), Aïkido Sauvianais (2), Foyer Rural du Pouget (2), Aïki-Tanren Montpellier (2), Minami Aïkido 34 (4), Aïkido Club de Montarnaud (1), Aïkido Roussillon (2).

**Club excusé** : Club Aïkido Lasallois.

**Clubs absents** : Aïkido Club Shin Bu Wa, Kagura Maï, Les chemins d'Iwama, Association Culturelle, Soleil Rouge Aïkido Club, Foyer Socio-Educatif de Tresques, Kimono 1, Aïkidojo Fonsois, Aïkidojo Salindrois, Aïkido Club Cévenol, Do Aï St Gillois, Ecole d'Arts Martiaux Nézignan, Aïkido Ryu Tori Bédaricien, Centre Régional d'Aïkido, Systema RMA 34, Aïki Limoux.

Nombre de voix : 42 voix sur 54 sont présentes ou représentées.

Le quorum étant atteint (= plus de la moitié des membres représentant plus de la moitié de voix), l'Assemblée peut valablement délibérer.



### I. ADOPTION DU PV D'AG DU 03/09/2023

Emmanuelle demande si des remarques sont à formuler sur le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 03/09/2023. Aucune autre question ni objection n'étant formulée, le procès-verbal de l'Assemblée Générale est mis aux votes.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

### II. ADOPTION DES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Le projet de nouveau règlement intérieur est présenté, celui-ci résultant des textes types adoptés en Assemblée Générale fédérale.

Le texte est mis aux votes sans remarque particulière préalable.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

### III. RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE ET BILAN DE L'OLYMPIADE 2020-2024

Emmanuelle expose son rapport moral/bilan de l'Olympiade, qui a été envoyé avec les documents de l'Assemblée Générale.

Elle remercie pour terminer toutes les personnes s'étant particulièrement investies pendant les 4 dernières années au sein du Comité Directeur (notamment Jean-Claude, Lucien, Nathalie), de la Commission Technique (notamment Serge) et des clubs pour que vivent nos activités et notre discipline.

Aucune remarque particulière n'est formulée, les personnes concernées sont remerciées et applaudies.

#### **IV. RAPPORT D'ACTIVITES 2023/2024 PAR L'ACT ET BILAN GLOBAL DE L'OLYMPIADE**

Serge détaille son rapport, envoyé également avec les documents de l'Assemblée Générale.  
Aucune remarque particulière n'est formulée.

Serge est remercié et applaudi pour son engagement et ses activités techniques au sein du CID.

#### **V. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER**

Jean-Claude lit son rapport moral de l'Assemblée Générale.

Au 31/08/2024 (date de clôture des comptes), la situation est la suivante :

- solde du compte courant : 2 157.45 € ;
- solde du livret : 23 500 € ;
- solde de la caisse : 0 €.

Le solde positif de la saison est de 2 836.41 € (attention, nous avons touché les subventions 2023 et 2024 sur le même exercice...).

Jean-Claude rappelle que la très grande majorité des clubs s'est acquittée de la cotisation ; la seule « pression » que l'on peut mettre reste celle pour les candidats aux passages de grades de ces clubs (candidatures non recevables si les clubs ne sont pas à jour).

Jean-Claude présente aussi rapidement les postes principaux des recettes (cotisations et ristournes) et dépenses (assurance, banque et quelques pots), qu'il détaillera de nouveau lors de l'Assemblée Générale.

Une question est posée sur la notion de ristourne : il est indiqué que le CID touche un reversement de 6.5 € sur chaque licence Aïkido et 2.5 € sur chaque licence Systema. La somme est reversée à la Ligue Occitanie, qui garde parfois un peu d'argent pour laisser 1 000 € sur le compte, et le reste est réparti entre Midi-Pyrénées et Languedoc-Pays Catalan au prorata du nombre de licences (premier versement en mars, finalisation en juillet).

Le rapport et le compte de résultat sont mis aux votes.

⇒ **Approuvés à l'unanimité : quitus est donné au trésorier.**

#### **VI. ACTIVITES DU CID : CALENDRIER 2024-2025**

Serge présente le calendrier des activités, élaboré avec le positionnement des clubs et des membres de la Commission Technique, qui a validé le matin même la proposition faite.

Les binômes de la Commission Technique qui animeront les stages sont également listés, le document sera diffusé dès que possible.

La modification principale sur le calendrier vient d'un nombre moindre de CEN invités comme annoncé l'an passé (3 + A.-L. Gaillard), et de la nomination pour une saison d'un référent école des cadres et d'un référent préparation passages de grades, qui seront présents sur lesdits stages et s'assureront de la cohérence de la programmation sur ces stages.

Concernant les stages fédéraux jeunes/enfants, le CID rappelle qu'il participera financièrement aux frais de déplacement pour faire en sorte que le maximum de jeunes/enfants puisse y venir.

Au sujet du lieu des examens grades, une discussion s'engage sur le lieu prévu, tout pouvant être excentré ou loin pour chacun selon le point de vue ; il est proposé qu'on laisse St Privat des Vieux à ce jour, et qu'en fonction de la localisation majoritaire des candidats cela puisse être revu.

Jean-Claude précise que la Japan Matsuri cette saison sera le dernier WE d'octobre et que l'aïkido comme le iaïdo seront représentés, nous allons demander des tatamis à Hérault Sport pour pouvoir faire des initiations et démonstrations.

Les clubs sont vivement invités à venir participer un moment pour aider à tout ceci, afin de diffuser l'idée et l'image de la discipline au plus grand nombre.

## VII. MONTANT DE LA COTISATION DU CID

Emmanuelle indique que le Comité Directeur fait la proposition de fixer le montant de la cotisation du CID à 30 €.

La question est posée sur ce principe et aucune remarque ou question n'est formulée.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

## VIII. MONTANT DES ENTREES DE STAGES

Emmanuelle propose que les stages restent sur les mêmes tarifs que l'an passé.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

Pour la saison, les tarifs appliqués seront en conséquence les suivants :

Stage fédéral	Stage pour tous avec les CEN missionnés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant licenciés dans le CID, pour les détenteurs d'une carte étudiants de l'année scolaire en cours, et pour les mineurs</li> </ul>
	Stage préparation 3 <sup>e</sup> / 4 <sup>e</sup> dan	
	Stage enseignement enfants avec un CEN missionné	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 € ½ journée</li> <li>• 15 € journée</li> <li>• 20 € 1 journée et 1/2</li> </ul>
	Stage enseignant / examinateur avec 2 CEN missionnés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant licenciés dans le CID, pour les détenteurs d'une carte étudiants de l'année 5 € 1 cours</li> <li>• 10 € stage complet</li> </ul>
Stage Comité Interdépartemental	Avec un CEN invité par le CID	<p><b>Payant pour tous :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 € ½ journée</li> <li>• 15 € journée</li> </ul>
	Avec des membres de la Commission Techniques (stages pour tous, stages préparation grades...) sauf ceux-ci-dessous	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant licenciés dans le CID, pour les détenteurs d'une carte étudiants de l'année 10 € ½ journée</li> <li>• 15 € journée</li> </ul>
	Stages pour tous organisés par la commission Handicap, stages BIFA et stages particuliers, sur décision	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuit</li> </ul>

du bureau

## IX. MONTANT DES FRAIS REMBOURSES PAR LE CID

Emmanuelle propose que les frais kilométriques passent de 0.45 € à 0.50 € et que le montant maximum du repas pris en charge passe de 28 à 30 €.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

Il est rappelé que les personnes pouvant demander des remboursements (membres de la CT et du CT lorsque celles-ci sont dûment convoquées, et encadrants techniques des stages) peuvent renoncer au remboursement et solliciter alors une remise de dons, permettant d'ouvrir droit à une réduction de l'imposition sur le revenu (66% du don étant déductible de l'impôt dans la limite de 20% du montant imposable sur l'année).

## X. ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

Le budget prévisionnel est présenté : il reprend de la plus proche manière les montants de recettes et de dépenses que nous avons eus sur les saisons précédentes.

Aucune question n'étant posé sur le projet, celui-ci est mis aux votes.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

## XI. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Emmanuelle indique que le Comité Directeur doit avoir maximum 25 membres au vu de la modification du RI adoptée à l'instant. Avec 18 candidats donc 4 femmes, tout le monde peut être élu à condition d'obtenir la majorité des suffrages exprimés et des bulletins blancs ou nuls (soit 21 voix).

Eric LECOUTRE est le responsable de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, il supervisera les opérations de vote.

## XII. QUESTIONS DIVERSES

Personne ne se manifestant sur d'autres points, l'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 15h30.



La Présidente

Le Trésorier

Emmanuelle RANCHOUP

Jean-Claude SAUNIER